Ecole maternelle GAILLON

Rue de GAILLON

91630 MAROLLES EN HUREPOIX ***PROCES VERBAL***

0169148606

 **COMPTE RENDU du Conseil d’école**

 Jeudi 3 Novembre 2016 de 18h00 à 20h00

**PARTICIPANTS :**

**Conseiller municipal :** Mr MACHUT

**Psychologue scolaire (représentante RASED):** Mme Jeanne BESACIER

**Coordinatrice du service petite enfance :** Mme Roxane MAROUZE

**Responsable périscolaire :** Mme Charlotte MELCION

**Représentants de parents d’élèves** : Mme GOLDSPIEGEL, Mme ACCARIS, Mme DUFRESNE, M KAMSU KOM

**Enseignantes** : Mme Corinne PILLIS, Mme Catherine GRAVER-GURIB, Mme Sandra BAHIER, Mme Anne Laure FERNANDES , Mme Stéphanie PIEDCOQ

**ATSEM** : Mme Lydie BARBIN

**Ordre du jour**

**VIE ADMINISTRATIVE**

**1-Présentation des effectifs de l’école et des nouvelles équipes (enseignants et parents d’élèves)**

110 élèves sont répartis en 4 classes à ce jour.

**Equipe pédagogique**

Corinne PILLIS (directrice et enseignante) : PS /MS (15/13) 28 élèves déchargée le mardi par Mme Aurélie RICHARD

Catherine GRAVER/ Anne Laure FERNANDES: MS/GS 27 élèves 13 MS/14 GS

Stéphanie PIEDCOQ : 28 élèves 18 MS/10 PS

Sandra BAHIER : 27 élèves 10 PS/ 17 GS

**les représentants de parents d’élèves** (4 titulaires/4 remplaçants)

Mme GOLGSPIEGEL, Mme DUFRESNE, M KAMSU KOM, Mme ZAYETS

Mme VANNEREAU, Mme HEBTING, Mme BENMOUSSA, Mme ACCARIS

**Les ATSEMS**

Lydie BARBIN, Sylviane Maréchal, Lynda OUAAR, un 4eme poste est en cours de recrutement.

**Informations parents**

 Les informations aux parents sont transmises par le biais du Cahier de liaison, des affichages, nous veillerons à afficher aussi à la porte du hall d’accueil.

**2-Vote du règlement intérieur et charte de la laïcité**

Les horaires de l’école. Matin : accueil de 8h20 à 8h30, sortie 11h30

Après-midi : accueil de 13h35 à 13h45 et sortie à 16h00.

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

Règlement voté à l’unanimité.

**3- Sécurité dans l’école et aux abords de l’école et plan Vigipirate**

Trois exercices d’évacuation incendie sont prévus dans l’année, le premier s’est déroulé le 4 octobre.

Dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sécurité concernant les risques majeurs), 3 exercices de simulation sont à faire dans l’année. (dont un exercice PPMS / attentat réalisé le 17 octobre en présence de la gendarmerie).

Le prochain exercice est prévu fin janvier et le 3eme exercice PPMS se fera sur les risques majeurs (tempête…) au dernier trimestre.

Ces exercices se font en partenariat avec la mairie, l’éducation nationale et la gendarmerie dans le cadre du plan Vigipirate.

Mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate : Les parents n’entrent pas dans l’école, pas de transports publics, éviter les attroupements devant l’école, contrôle des entrées et des sorties (parents et personnes extérieures), présence de la police municipale 2 fois dans la semaine pour la circulation.

Appel à la vigilance de tous en cas de comportements ou objets suspects, ne pas hésiter à signaler.

La pose d’un panneau d’interdiction de stationnement ou la mise en place d’une barrière devant le portail d’entrée de l’école a été demandée.

Une demande a également été faite à la mairie pour trouver une solution aux problèmes de proximité et de visibilité avec la rue, et également pour créer une issue de secours.

**QUESTIONS A LA MAIRIE**

**4-Fonctionnement des services périscolaires : horaires, équipe, projets**

Charlotte Melcion en assure la direction, il y a en permanence 5 animateurs : Nathalie, Véronique, Fatima, Steeven, Marie.

Les horaires d’accueil :

De 7h30 à 8h20 le matin et de 16h00 à 19h00 le soir

Le temps de restauration de 11h30 à 13H45.

Avec le réaménagement des rythmes scolaires et l’arrivée des NAP (nouvelles activités périscolaires) des activités sont proposées aux enfants mais pas imposées au sein de la maternelle.

L’espace de vie est aménagé pour respecter le rythme de chaque enfant.

Les enfants vont à l’endroit où ils sont inscrits pour une question de sécurité.

Les objectifs principaux sont de favoriser l’autonomie de l’enfant, la socialisation et l’entraide entre les enfants, le droit aux loisirs et au repos.

Sur le temps du midi, il y a 2 services distincts : Les PS Mangent à 11h30 puis ils vont ensuite au dortoir, concernant le deuxième service, les derniers enfants sortent de la cantine à 13h00. Les enfants ne sont jamais forcés à manger.

**5-Point sur les travaux et aménagement dans l’école (insonorisation, tracés au sol, aménagement sécurité…)**

Insonorisation : une classe réalisée l’été dernier, le bilan est très positif, en attente de travaux pour les autres classes prévus l’été prochain.

Les tracés au sol dans la cour ont été effectués par les parents que nous remercions vivement.

Des rideaux occultant pour le dortoir sont à prévoir sur le prochain budget.

Des travaux sont à venir pour l’amélioration de la sécurité de l’école (grillage, issue de secours…)

**6-réorganistion du travail des ATSEM**

2015/2016 : **3**  ATSEM ET 1 agent d’entretien

Désormais à budget égal nous avons 4 ATSEM qui se chargent de tout l’entretien des locaux de l’école sur le temps de classe.

Une demande de renfort à temps partiel a été demandée à la mairie pour le ménage de l’école.

Une rotation des taches est effectuée. La réorganisation du temps pose quelques difficultés avec les contraintes pédagogiques.

**VIE PEDAGOGIQUE**

**7 Les axes du projet d’école 2016/2017**

Le projet d’école 2015/2018 comporte 3 orientations déclinées sur 3 ans :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions à travers les contes traditionnels (étude de contes traditionnels l’année dernière, l’écriture d’un conte cette année, les contes d’ailleurs pour 2017/2018)

- Organiser l’école pour que les enfants apprennent à mieux vivre ensemble

(Travailler sur les aménagements des lieux et des temps interclasses, notamment la cour de récréation, la BCD …) mettre en place des jeux et activités communes avec des règles d’école, faire fonctionner la bibliothèque.

-Développer la culture artistique des enfants (par le biais du spectacle vivant l’année dernière et des arts cette année en créant des références artistique et en réalisant une exposition cette année ? à voir selon les conditions de sécurité)

**8 la BCD de l’école (aménagement et actions…)**

Selon notre 2ème axe du Projet d’école. Cette année nous souhaitons :

* Créer un répertoire de livres dans une base de données en vue de la mise en place d’un prêt par la suite (besoin d’aide)
* Fréquenter la BCD de l’école avec les enfants dès janvier en décloisonnement pour les MS et GS
* Organiser un festival du livre avec aide des parents dans le courant de l’année. Sécurité à vérifier pour l’organisation du festival.

**9- projets de classe et actions pédagogiques**

Un spectacle de Noël se déroulera le vendredi 24 Novembre matin et sera commun avec la maternelle Vivier à la salle des fêtes de Marolles intitulé LE CHAT NICHE COMPAGNIE / ribambelles et Cie

La chorale de l’école a lieu tous les mercredis matin (participation à la représentation à l’école VIVIER en fin d’année  entre tous les enfants des 3 écoles)

La fréquentation des espaces de la commune a lieu le mardi à la salle de danse, le jeudi au Dojo et il y a aussi une sortie à la médiathèque (une par période) pour les MS et GS. Organisation à mettre en place dans le cadre de notre décloisonnement.

Un créneau informatique le lundi après-midi est réservé à l’école élémentaire VIVIER pour les classes de moyens grands.

Liaison GS/CP : il est prévu un échange entre les GS et CP qui sera défini en janvier

 Une demi-journée « comme au CP » est aussi envisagée en juin.

Des échanges avec le RPA (résidence pour personnes âgées) sous forme d’ateliers lecture de contes sont aussi programmés sur 4 mercredis matin dans l’année.

Le spectacle du RPA pour les enfants aura lieu le 7 décembre à la résidence.

Nous participerons également à une activité sportive d’orientation intitulée la forêt des contes organisée par l’USEP en mai ou juin.

Une sortie de fin d’année sera prévue également en lien avec le projet d’école.

**10- APC mission du RASED et rôle d’une AVS**

**APC** (activités pédagogiques complémentaires) : Petits groupes de besoin de 3 ou 4 enfants pris en charge tous les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 par les enseignantes avec accord des parents.

**RASED** (réseau d’aide spécialisé pour les enfants en difficulté) composé d’une psychologue et E deux enseignantes spécialisées (Catherine BAS et Chrystel LEVARDON)

 Le RASED intervient sur le temps de l’école en collaboration avec les maîtresses pour des difficultés n’étant pas résolues en classe. Il a été soulevé le problème de manque d’un local empêchant l’intervention du RASED sur l’école Gaillon. La petite salle du fond pose un problème de confidentialités (bibliothèque) et un manque de neutralité dans le bureau de direction. Il a été évoqué la possibilité de poser un rideau accordéon pour créer un SAS de confidentialité dans la bibliothèque afin de permettre l’intervention des maîtresses spécialisées.

**AVS** : auxiliaire de vie scolaire qui apporte une aide individuelle pour intégrer des enfants avec handicap ou besoin particulier afin de favoriser leur autonomie. Cette aide est à la demande des parents par le biais de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

**11- Point sur la coopérative scolaire**

Solde en début d’année : 762.12 euros

Facturation USEP : 187 euros

Cotisation OCCE : 201.25 euros

Remboursement peinture cours de récréation : 219.36 euros

SOLDE à ce jour : 167,77 euros

Participation parents : 1715 euros (1er appel de coopérative)

Rentrée à venir : premier appel de coopérative, photos, festival du livre ?

Dépense : USEP, régie d’avance, financement des sorties

Prochain **Conseil d’école** prévu le **3 mars 2017**

Fait à Marolles en Hurepoix, le 8 NOVEMBRE 2016

 La secrétaire de séance : Sandra BAHIER

 La directrice : Corinne PILLIS